



ArcelorMittal

## **COMPTE RENDU**

Rencontre régulière du  
Comité de suivi avec le voisinage

Tenue le 9 octobre 2019

Compte rendu rédigé par



**TRANSFERT**  
Environnement et Société

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - ROUYN-NORANDA -  
SHERBROOKE - SAGUENAY

## Table des matières

1	Mot de bienvenue et visite du site .....	1
2	Approbation de l'ordre du jour.....	5
3	Action de suivi.....	6
4	Point statutaire : suivi des projets .....	7
5	Point statutaire : suivi des plaintes.....	8
6	Varia .....	10
7	Tour de table.....	11
8	Prochaine rencontre.....	13
9	Actions de suivi .....	14

## Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation PowerPoint

## 1 MOT DE BIENVENUE ET VISITE DU SITE

M. Alex Craft, animateur, souhaite la bienvenue aux membres à cette troisième rencontre de 2019. La liste des présences figure à l'annexe 1.

La rencontre débute par une visite extérieure des installations d'ArcelorMittal, commentée par MM. Marco Savard et François-Michel Ouellet, respectivement directeur du complexe de Contrecœur-Est et analyste en environnement chez ArcelorMittal.

Cette visite, complémentaire à la visite intérieure de l'aciérie de Contrecœur-Est en décembre 2018, a permis aux membres d'obtenir une vue d'ensemble des installations extérieures, et notamment des différents projets en cours :

- Le chantier du système de gestion des poussières de Contrecœur-Est, notamment les pièces qui seront éventuellement superposées pour constituer les tours de refroidissement, ainsi que la salle mécanique en cours de construction
- Les dépoussiéreurs actuels
- L'aciérie de Contrecœur-Est, que les membres ont eu l'occasion de visiter à l'intérieur en décembre 2018
- Le centre médical à l'intention du personnel
- L'atelier central où les équipements mobiles sont réparés
- Le campus de l'acier, où est réalisée la formation des nouveaux employés ainsi que la formation continue
- Le chantier du laminoir à fil machine
  - Le nouveau four de réchauffe du laminoir fil machine, dont le démarrage est prévu pour la fin novembre, et pour lequel les travaux progressent rapidement. Les membres ont notamment pu observer le système de récupération de chaleur, qui explique en grande partie les économies de gaz à effet de serre (8000-10 000 tonnes de moins de GES).
  - Le laminoir fil machine lui-même, où sont produits environ 200 types d'alliages différents, en fonction des besoins (environ 30 ou 40 réguliers, mais aussi des produits de niches).
- La nouvelle route interne entre Contrecœur-Est et Contrecœur-Ouest, inaugurée en septembre dernier :
  - Permettra de réduire le trajet des camions de 3 km en moyenne, et jusqu'à 4,5 km
    - *Lors de la visite, le trajet entre les deux complexes a nécessité 11 minutes 45 en passant par le trajet traditionnel, et 1 minute 59 en passant par la nouvelle route.*
  - Réduira l'utilisation de carburant de 73 000 L par année (l'équivalent de 50 camions de la circulation routière en CO<sub>2</sub>)
  - A nécessité la relocalisation en profondeur d'une conduite de gaz (ArcelorMittal pourra apporter des photos des travaux de forage lors de la prochaine rencontre)

- Les milieux humides protégés dans le cadre de la construction de la nouvelle route interne
  - Constituait une condition pour obtenir l'autorisation de construire la route
  - Soit 1,78 hectares de milieux humides à plus grande valeur que ceux sur lesquels empiète la nouvelle route
- Le détecteur de radioactivité à l'entrée de Contrecœur-Ouest, qui fait partie d'un ensemble de plusieurs détecteurs à différents endroits sur le site, pour éviter toute contamination

Pendant la visite, de nombreuses questions ont été formulées. En voici un résumé :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Où ont été construites les pièces des tours de refroidissement?</i>	M. Savard répond qu'elles proviennent des États-Unis.
<i>Quelle est la durée de vie des pièces des tours de refroidissement?</i>	M. Savard répond que pour un système comme celui-ci, elle varie entre 20 et 30 ans. Cela dit, en raison de la grande capacité de réparation de l'acier, elle peut aller jusqu'à 50 ans.
<i>Quelle charge les camions qui transportent les billettes peuvent-ils transporter?</i>	M. Savard répond que les camions transportent, chacun, une dizaine de billettes, ce qui représente, au total, environ 15-20 tonnes.
<i>Pourquoi y a-t-il des émanations circonstancielles de poussières?</i>	M. Savard explique que la hotte n'a pas toujours une capacité suffisante pour capter l'important volume de poussières générées.
<i>L'ancienne hotte était peut-être suffisante pour le tonnage de l'époque?</i>	M. Chabot explique que malgré le nouvel investissement, la hotte ne pourra pas capter l'ensemble des poussières, qui représentent un volume énorme.  Pour que l'ensemble des poussières soient captées, un dépoussiéreur 4 fois plus important devrait être construit. ArcelorMittal consacre donc des efforts à maintenir les poussières à l'intérieur de l'aciérie.
<i>À quoi servent les wagons de train sur le site?</i>	M. Savard explique que la majorité servent au transport de la ferraille en provenance de l'usine de recyclage, également localisée à Contrecœur-Est.

<p><i>L'équivalent de combien de camions de métal recyclez-vous chaque jour?</i></p>	<p>M. Savard indique que cela dépend du type de ferraille et des conditions du marché.</p> <p>ArcelorMittal est en mesure de recevoir 4000 tonnes de ferraille par jour, et chaque camion en transporte entre 100 et 200.</p>
<p><i>Comment sera transportée la ferraille en provenance des installations que vous avez récemment acquises en Abitibi?</i></p>	<p>M. Chabot indique qu'il fera la vérification.</p>
<p><i>Êtes-vous affiliés avec un organisme officiel pour le campus de l'acier?</i></p>	<p>M. Savard répond que non, il s'agit de formation donnée à l'interne.</p>
<p><i>L'ancienne fournaise du laminoir à fil machine est-elle encore en opération?</i></p>	<p>M. Savard répond que oui. À la fin du mois de novembre, les travaux pour passer de l'ancienne à la nouvelle fournaise devront être réalisés en aussi peu que 7 jours.</p>
<p><i>Quel est l'avantage du projet de laminoir à fil machine, est-ce une diminution de la consommation de gaz naturel?</i></p>	<p>M. Savard confirme que la diminution de la consommation en gaz naturel sera significative grâce à l'efficacité de la nouvelle fournaise.</p> <p>Par ailleurs, le projet permettra d'utiliser des billettes de taille plus importante ainsi que de contrôler plus efficacement l'oxygène dans la fournaise, réduisant du même coup l'oxydation de l'acier et donc les pertes nettes (sous forme de calamine).</p> <p>En parallèle, une nouvelle ligne de production au laminoir fil machine est en construction, et devrait démarrer à la fin de 2020.</p> <p>Bref, le laminoir sera presque neuf, ce qui représente des investissements de 120 M\$ au cours des deux prochaines années.</p>

<p><i>Si je comprends bien, les investissements au laminoir visent aussi à augmenter le tonnage?</i></p>	<p>M. Savard indique qu'il s'agit potentiellement d'augmenter la production, mais également de produire à moindre coût et de doubler la taille des bobines afin de répondre aux demandes des clients. Les équipements seront également plus modernes et précis, afin de permettre à ArcelorMittal de se différencier par des produits de haute qualité.</p>
<p><i>Au laminoir, la production se fait-elle en continu, ou en fonction des commandes?</i></p>	<p>M. Savard explique que le laminoir est réglé en fonction des commandes les plus fréquentes, et qu'il doit être arrêté pour être reconfiguré lors de commandes spéciales.</p>
<p><i>Comment est alimentée la lagune de refroidissement?</i></p>	<p>M. Chabot répond que l'eau provient du fleuve.</p>
<p><i>Lorsque vous détectez des matières radioactives, est-ce que vous les retournez?</i></p>	<p>M. Chabot répond que non. En cas de détection, les matières sont isolées. ArcelorMittal doit communiquer avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), qui réalisera une enquête et dictera la marche à suivre.</p> <p>S'il s'agit de radioactivité naturelle, les matières sont de responsabilité provinciale (MELCC), tandis que les sources radioactives sont de responsabilité fédérale (CCSN). Dans tous les cas, l'élimination se fait dans un site autorisé.</p>
<p><i>Qui est responsable de disposer les matières?</i></p>	<p>M. Chabot explique que les coûts sont chargés à l'entreprise ayant acheminé les matières.</p>

<p>À quelle fréquence y a-t-il des détections?</p>	<p>M. Chabot répond que de mémoire, seulement deux sources ont été isolées depuis 25 ans. Entre 0 et 5 détections de matières naturelles radioactives ont lieu chaque année.</p> <p>Il ajoute qu'ArcelorMittal vérifie à plusieurs reprises dans le processus s'il y a présence de matières radioactives, pour s'assurer de les détecter le plus tôt possible. Une contamination de la production par du matériel radioactif peut entraîner l'arrêt des opérations pendant une longue période afin de décontaminer.</p>
--	---

Puis, les membres descendent de l'autobus, afin d'écouter les différents bruits en provenance de l'usine et tenter d'identifier ceux qu'ils entendent de leur résidence.

Les questions suivantes sont ensuite formulées :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<p>Quelle est la cloche que nous entendons?</p>	<p>M. Savard indique qu'elle est associée à une potence (« jib crane ») qui descend sur le plancher pour chercher du matériel ou en déposer. Comme elle est située près d'une entrée/sortie très passante, cette cloche avertit les gens de ne pas se tenir à proximité.</p>
<p>Quelles seront les prochaines étapes, à la suite des relevés sonores?</p>	<p>M. Savard indique que des silencieux seront installés sur les dépoussiéreurs, et ce, d'ici la fin du printemps.</p> <p>Les membres seront tenus informés de l'installation des mesures d'atténuation de même que des prochaines études de bruit.</p>

## 2 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Craft présente l'ordre du jour pour son adoption.

Il rappelle qu'afin d'alléger la rencontre, en raison de la visite de site, quelques actions de suivi ont été reportées à la prochaine rencontre :

- Vérifier quels paramètres sont testés par ArcelorMittal dans les eaux brutes

- Réaliser une présentation sur les émissions de gaz à effet de serre d'ArcelorMittal, avec des précisions sur la Bourse du carbone
- Évaluer la faisabilité des pistes de solution proposées par M. Soltész en ce qui concerne la température de l'eau
- Effectuer une relance auprès de l'Association de Chasse et Pêche de Contrecoeur

Puis, il demande si les membres souhaitent ajouter des points, ce qui n'est pas le cas.

L'ordre du jour est adopté, et figure à l'annexe 2.

### 3 ACTION DE SUIVI

#### Suivi de l'eau potable réalisé par la Ville

M. Péloquin rappelle que lors de la dernière rencontre, les membres ont demandé si la Ville teste la qualité des eaux avant de les traiter, ou seulement après.

M. François Handfield, directeur général de la Ville, indique qu'une mesure de l'eau brute, qui a été pompée au centre du chenal, est réalisée avant qu'elle soit acheminée à l'usine de filtration, puis, à la sortie. Ces données sont également transmises volontairement à Réseau-Rivières, une organisation gouvernementale. Il indique que les précisions à cette question seront ajoutées au compte rendu.

*\*Voici les paramètres mesurés par la Ville dans les eaux brutes, avant le traitement à l'usine de filtration :*

- *Toutes les trois heures : pH et turbidité*
- *Une fois par jour : température*
- *Toutes les semaines : bactéries E. Coli*
- *Durant la période estivale, le phosphore total est également mesuré.*

*Des échantillons sont également pris une fois par mois à l'intention du Réseau-Rivières.*

Puis, M. Péloquin indique que le bilan 2018 de l'eau potable de la Ville de Contrecoeur sera acheminé aux membres par courriel à la suite de la rencontre.

La question suivante est ensuite formulée :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>La Ville ne mesure donc pas les métaux lourds avant le traitement à l'usine de filtration?</i>	M. Handfield confirme que non, pas pour les eaux brutes.

## 4 POINT STATUTAIRE : SUIVI DES PROJETS

M. Savard fait le suivi des quatre principaux projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations :

- Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecœur-Ouest (complété)
- Remplacement des fours de réchauffe à Contrecœur-Est et Ouest
  - Le nouveau four de réchauffe de Contrecœur-Ouest est démarré depuis l'été. Le démarrage s'est très bien déroulé.
  - Les travaux du nouveau four de réchauffe à Contrecœur-Est vont bon train, et le démarrage est prévu d'ici la fin de l'année 2019.
- Construction d'une route reliant Contrecœur-Est et Ouest
  - La nouvelle route a été inaugurée le 6 septembre dernier, mais elle sera pleinement opérationnelle d'ici la fin de l'automne 2019 (éclairage et signalisation à compléter).
- Amélioration du système de gestion des poussières à Contrecœur-Est
  - Ce projet aura comme principaux avantages d'améliorer la capacité de captation des dépoussiéreurs et de faciliter l'entretien du système, surtout en hiver.
    - Au total, les trois phases de ce projet permettront de capter entre 2,5 et 3 % de poussières supplémentaires, amenant cette proportion à 98 %.
  - À l'heure actuelle, ArcelorMittal en est à construire les chambres de combustion sous la fournaise.
  - La phase 2 du projet, l'agrandissement des canopées, devrait être complétée en 2021.
  - En parallèle, ArcelorMittal prépare la demande d'approbation pour la phase 3 du projet, qui consiste à acheter une nouvelle salle de sacs de dépoussiéreur.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Avec le projet, vous capterez 98 % de combien de tonnes de poussières?</i>	M. Chabot indique que la majorité des poussières non captées ressortent par les ventilateurs de toit, là où les réductions se feront. Il y a entre 32 000 et 35 000 tonnes qui sont captées chaque année (pour les deux aciéries).
<i>Il y a donc entre 700 et 1750 tonnes qui se dispersent chaque année.</i>	M. Chabot confirme que c'est environ cela.
<i>Le 5 % de poussières qui ne sont pas encore captées ressortent par les ventilateurs de toit?</i>	M. Chabot répond que oui, et que la nouvelle hotte permettra de fermer 6 ou 7 ventilateurs.

<i>Qu'en est-il des autres ventilateurs?</i>	M. Chabot explique que la concentration de poussières qui sort par ces ventilateurs diminuera aussi.
<i>Il ne serait pas rentable de faire une intervention sur ces ventilateurs?</i>	M. Savard répond que non, car les interventions prévues feront une grande différence : ArcelorMittal fermera les 6 ou 7 ventilateurs avec les émissions les plus importantes, et la captation sera augmentée significativement, réduisant le temps de captation (plus le temps de captation est long, plus les dépôts de poussières à l'intérieur de l'aciérie sont importants).

## 5 POINT STATUTAIRE : SUIVI DES PLAINTES

M. Péloquin indique que trois plaintes ont été formulées depuis la dernière rencontre, et les localise sur une carte :

- La première, formulée le 22 août, était une demande à savoir si ArcelorMittal paie pour le nettoyage de maisons, sachant que la personne avait remarqué de la poussière rougeâtre sur sa propriété. ArcelorMittal a réalisé un suivi téléphonique afin de donner des explications et inviter le citoyen à suivre les travaux du Comité.
- La seconde, formulée le 10 septembre, concernait des bruits très forts le 9 septembre en soirée, qui semblaient provenir du complexe de Contrecœur-Est. Après investigation, ArcelorMittal soupçonne que ses activités ne sont pas à l'origine du bruit. Deux relances ont été réalisées auprès du citoyen pour avoir plus de détails, sans succès.
- La troisième, formulée le 24 septembre, concernait la présence de sable, de gravier et de poussières en bordure de la route 132, nuisant aux activités cyclistes.
  - Après vérification, ArcelorMittal a appris que le camion-balai n'a pu passer la semaine de la plainte en raison d'un bris.
  - Des vérifications terrain ont permis de noter :
    - Un peu de gravier dans le secteur près des usines et sous le tuyau orange (traverse de camions)
    - Une accumulation majeure de sable et de boue, possiblement à l'origine de la plainte, près du 1999, route Marie-Victorin, soit à environ deux kilomètres des installations d'ArcelorMittal.
  - Les photos prises lors de la visite terrain ont été transmises à la Ville afin de voir si les autres entreprises ont été contactées.

Puis, M. Handfield, directeur général à la Ville de Contrecoeur, ajoute que la Ville procédera à l'achat d'un camion de rue pour se donner plus de flexibilité dans le nettoyage des rues. Par ailleurs, la réflexion est toujours en cours concernant la mise en place d'une démarche entre industriels. Enfin, sachant qu'il y a un enjeu de cohabitation entre les cyclistes et les activités industrielles à cet endroit, la Ville a réfléchi à la possibilité de dévier la route verte pour cette portion.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Concernant la deuxième plainte, est-ce que la Ville est en mesure d'aider à identifier le bruit?</i>	M. Handfield répond qu'il est difficile d'identifier la provenance du bruit sans plus de détails.
<i>C'est déboisé du bois du Curé jusqu'à la montée de la Pomme-d'Or. Ne serait-il pas plus logique de faire la route verte à cet endroit?</i>	M. Handfield confirme que le passage sur la rue des Patriotes et la route des Aciéries pourrait être une option, car le camionnage est moins important à cet endroit que sur la route 132. Une autre option serait de déplacer la voie sur le rang du Brûlé, où peu de camions circulent et qui sera refait.  Il souligne toutefois que la route verte est de compétence provinciale.
<i>Il est plus intéressant d'aménager des pistes cyclables à part, si les industries sont prêtes à libérer une partie de leurs terrains.</i>	M. Handfield souligne que plusieurs routes vertes sont aménagées sur des accotements de routes. Il est très coûteux de réaliser des pistes hors route.

<p><i>Cela a pourtant été fait pour les véhicules motorisés.</i></p>	<p>M. Handfield répond que les fonds provenaient alors du gouvernement.</p> <p>M. Savard annonce qu'ArcelorMittal procédera à l'achat d'un camion-balai, un investissement d'un demi-million de dollars, afin de ne plus dépendre d'un sous-traitant. L'entreprise est ouverte à d'éventuelles collaborations avec la Ville.</p> <p>Puis, M. Péloquin suggère que la Ville effectue un suivi sur les travaux au carrefour giratoire qui sera construit à la sortie de l'autoroute 30, près de la Cité 3000, dont il avait déjà été question au Comité.</p> <p>M. Handfield explique que ces travaux sont reportés au printemps 2020, puisque la Ville n'a pu obtenir ses autorisations avant la fin de la période de construction.</p>
<p><i>Qu'est-ce que ces travaux engendreront par rapport à l'entrée de Contrecœur-Est?</i></p>	<p>M. Handfield indique que cette entrée sera fermée pendant trois mois, de sorte qu'il sera nécessaire de passer par la montée Lapierre.</p>
<p><i>Ce sera un carrefour giratoire ou une sortie modifiée? Il n'y aura pas quatre voies?</i></p>	<p>M. Proulx confirme que oui, il y aura quatre voies. Une nouvelle entrée vers Cité 3000 sera aménagée.</p>
<p><i>Cela signifie qu'il y a eu du déboisement qu'on ne voit pas sur la carte.</i></p>	<p>M. Proulx confirme que oui, et M. Chabot indique que la vue aérienne date de 2013.</p>

## 6 VARIA

### Acquisition d'une entreprise de traitement de ferraille en Abitibi

M. Péloquin explique qu'ArcelorMittal a fait l'acquisition d'une usine de traitement de ferraille en Abitibi (Trécesson, Val-d'Or, Rouyn-Noranda et La Sarre). Cette acquisition permet à l'entreprise de sécuriser son approvisionnement en ferraille (50 000 tonnes par année, qui sont déjà acheminées à Contrecœur).

## Cohabitation résidentielle-industrielle à Contrecoeur

M. Craft souligne que la thématique de la cohabitation résidentielle-industrielle a été abordée plus tôt pendant la rencontre, et demande si des éléments sont à ajouter pour compléter.

La question suivante est ensuite formulée :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>Est-ce qu'une autre rencontre est prévue entre les différents industriels?</i>	<p>M. Handfield répond que la Ville a l'intention de poursuivre la démarche, mais qu'elle fait face à des défis de disponibilité. Une relance sera réalisée au début de 2020.</p> <p>En parallèle, la Ville créera un comité de développement durable en novembre, sur lequel siégeront 5 citoyens, 1 élu et le nouveau technicien en environnement de la Ville. Les thématiques abordées seront plus larges, mais une branche industrielle pourrait éventuellement être créée.</p>

## 7 TOUR DE TABLE

M. Craft invite les membres à partager leurs commentaires sur le déroulement de la rencontre et sur les thématiques abordées.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par ArcelorMittal
<i>C'était une très bonne rencontre, j'ai apprécié la visite.</i>	
<i>Lors de la visite, j'ai eu la bonne surprise de constater la bonne cohabitation entre les chevreuils et les activités industrielles.</i>	

<p><i>Jusqu'à maintenant, je constate qu'ArcelorMittal fait preuve de transparence et donne des réponses aux citoyens.</i></p> <p><i>C'est certain qu'il y a des plaintes qui continueront à être formulées, même si, dans certains cas, les problèmes soulevés ne sont pas causés par les activités de l'entreprise.</i></p>	<p>M. Craft souligne que les plaintes peuvent être très utiles pour comprendre les problématiques.</p>
<p><i>Félicitations pour la nouvelle route interne et la diminution du temps de transport qui en découle, c'est une belle réalisation.</i></p>	
<p><i>Mon commentaire est le même.</i></p>	
<p><i>J'apprécie votre transparence, et de voir que vous êtes ouverts à nous montrer vos installations. C'était intéressant.</i></p> <p><i>Il y a des membres du Comité qu'on ne voit plus. L'avantage, c'est que tout est en ligne.</i></p>	<p>Concernant la présence des membres, M. Craft indique qu'il est prévu d'effectuer un rappel auprès des membres qui se sont absentés pendant plusieurs rencontres consécutives pour valider l'intérêt et voir si leur absence est causée par l'horaire des rencontres, par exemple. Il rappelle que certaines personnes avaient manifesté leur intérêt à devenir membre.</p>
<p><i>J'aurais aimé participer à la visite intérieure des installations en décembre dernier.</i></p>	<p>M. Craft note l'intérêt pour une visite intérieure.</p> <p>M. Savard indique que cela pourrait être pertinent si de nouveaux membres sont nommés.</p>
<p><i>Bravo pour le suivi, l'ouverture et la transparence dont vous faites preuve.</i></p> <p><i>Vous avez mentionné avoir sauvé 1,78 ha de milieux humides en raison du projet de route interne. De quelle manière est-ce conservé?</i></p>	<p>M. Chabot explique qu'il s'agit d'une servitude mutuelle, signée avec la Ville.</p>
<p><i>Avec qui la servitude a-t-elle été signée?</i></p>	<p>M. Proulx, directeur de l'urbanisme à la Ville, indique qu'elle a également été signée avec le ministère de l'Environnement.</p>

<i>Est-ce qu'ArcelorMittal a cédé ces terrains?</i>	M. Chabot répond que non. Les terrains appartiennent encore à ArcelorMittal, mais ils se sont engagés à ne pas les exploiter.
<i>J'ai entendu dire que nous allons perdre le bois du Curé, qui constitue un filtre naturel.</i>	M. Handfield rappelle que la Ville a obtenu les autorisations nécessaires pour procéder.
<i>Concernant la servitude, cela implique seulement une conservation, mais pas d'interventions particulières?</i>	M. Chabot indique qu'il devra vérifier le libellé exact, puisque la servitude a été signée trois ans plus tôt. Le terrain conservé est composé à 50 % de milieux humides et à 50 % de milieux naturels non humides.
<i>Je m'aperçois qu'il y a une synergie qui se met en place avec la Ville lors des rencontres, et qu'elle partage certaines informations. C'est bien.</i>  <i>Par ailleurs, nous avons parfois l'impression que les installations d'une aciérie seront très sales, mais la visite de site m'a fait réaliser que ce n'est pas le cas.</i>	M. Chabot indique qu'ArcelorMittal travaille en ce sens.  M. Savard ajoute que les terrains sont habituellement plus propres qu'ils l'étaient lors de la visite, en raison des nombreux travaux en cours et du déplacement de matériel que cela nécessite. La nouvelle route interne devrait également contribuer à améliorer la situation.  M. Péloquin réitère qu'ArcelorMittal a à cœur de bien entretenir ses installations extérieures, notamment pour son personnel.

## 8 PROCHAINE RENCONTRE

M. Péloquin remercie les membres pour leur participation.

Les thématiques proposées pour la prochaine rencontre, qui devrait avoir lieu en décembre, sont les suivantes :

- Bilan des gaz à effet de serre et explication du système de la bourse du carbone
- Bilan des investissements communautaires

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la rencontre s'est terminée vers 19 h 35.

Camille Montreuil  
Rapporteuse de la réunion

## 9 ACTIONS DE SUIVI

Pendant la rencontre, l'équipe d'ArcelorMittal s'est engagée à :

- Indiquer l'équivalent de combien de camions de ferraille sont recyclés chaque jour à Contrecoeur-Est
- Présenter des photos du forage réalisé lors de la relocalisation en profondeur d'une conduite de gaz (pour la construction de la nouvelle route interne)
- Préciser le moyen de transport par lequel la ferraille en provenance de Legault Métal sera acheminée à Contrecoeur
- Acheminer le bilan 2018 de l'eau potable de la Ville de Contrecoeur aux membres par courriel
- Effectuer une relance auprès des membres absents depuis plusieurs rencontres
- Préciser les modalités de la servitude pour la zone humide conservée dans le cadre du projet de route interne
- Faire un suivi au Comité lors de la prochaine étude itérative en lien avec le bruit
- Tenir le comité informé de l'installation des équipements pour l'atténuation du bruit

**COMITÉ DE SUIVI AVEC LE VOISINAGE - ARCELORMITTAL CONTRECOEUR**

**Liste des membres à jour le 9 octobre 2019**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Citoyen	Gilles Abella	X	
	Citoyen	Abdelkader Benhalima		X
	Citoyen	Claude Dansereau	X	
	Citoyenne	Marie-Michèle Desrosiers		X
	Citoyenne	Sylvie Giard	X	
	Citoyen	Serge Hébert		X
	Citoyen	Normand Simoneau	X	
	Citoyen	Joseph Soltész	X	
Ville de Contrecoeur	Directeur général	François Handfield	X	
	Directeur des services techniques	Marc Proulx	X	
	Adjoint directeur des services	Karl Wayland (substitut)		X
Organisme communautaire	Demain à cœur	Bruno Joly		X
Organisme environnemental	CRE Montérégie	Richard Marois		X
		Ugo Forcier (substitut)		X
Organisme économique	Rues principales Contrecoeur	Julie-Anne Marceau	X	
Organisme récréotouristique	Colonie des Grèves	Yves Beaulieu		X
Organisme lié à l'enseignement et la recherche	CTTEI	Claude Maheux-Picard	X	

**ARCELORMITTAL PRODUITS LONGS CANADA :**

M. Marco Savard, directeur général, Complexe de Contrecoeur-Est  
M. Luc Chabot, directeur, Environnement  
M. Louis-Philippe Péloquin, directeur, Communications  
Mme Karine Raiche, spécialiste, Communications

**TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :**

M. Alex Craft, animateur  
Mme Camille Montreuil, rapporteuse

**COMITÉ DE SUIVI AVEC LE VOISINAGE**  
**ArcelorMittal Produits longs Canada – Contrecœur**  
**Complexe de Contrecœur-Est**  
**3900, route des Aciéries, Contrecœur**  
**9 octobre 2019, début de la visite à 17 h**

---

**Ordre du jour (proposition)**

1. Arrivée sur le site
2. Mot de bienvenue et consignes de sécurité
3. Visite du site
  - Principaux équipements et infrastructures
  - Avancement des projets
  - Retour sur les sources sonores
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Action de suivi
  - Suivi de l'eau potable réalisé par la Ville
6. Point statutaire : suivi des projets
7. Point statutaire : suivi des plaintes
8. Varia
  - Acquisition d'une entreprise de traitement de ferraille en Abitibi
  - Cohabitation résidentielle-industrielle à Contrecœur
9. Tour de table
10. Prochaine rencontre



# Comité de suivi avec le voisinage d'ArcelorMittal

Rencontre régulière #4

9 octobre 2019



## Déroulement proposé



1. Visite du site
2. Action de suivi
3. Point statutaire : suivi des projets
4. Point statutaire : suivi des plaintes
5. Varia
6. Tour de table
7. Prochaine rencontre

## Actions de suivi



Suivis	État d'avancement
<p>1 Suivi de l'eau potable réalisé par la Ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse par la Ville de Contrecoeur</li> <li>• Hyperlien vers le bilan 2018 de l'eau potable sera transmis par courriel à la suite de la rencontre</li> </ul>

3

## Point statutaire : suivi des projets



- Rappel : 4 projets d'investissement en cours pour améliorer la performance environnementale des installations (dont 1 est complété)

1. Remplacement du dépoussiéreur de la hotte de toit à Contrecoeur Ouest

2. Remplacement des fours de réchauffe à Contrecoeur Est et Ouest

3. Construction d'une route reliant Contrecoeur Ouest et Est

4. Amélioration du système de gestion des poussières à Contrecoeur Est

4

## Point statutaire : suivi des projets



### Remplacement des fours de réchauffe à Contrecœur Est et Ouest

- Contrecœur-Ouest : projet complété, premières billettes dans le nouveau four le 11 juillet dernier
- Contrecœur-Est : projet respecte les échéanciers, devrait être opérationnel à la fin de 2019



## Point statutaire : suivi des projets



### Construction d'une route reliant Contrecœur Est et Ouest

- Inauguration le 6 septembre dernier en présence de dignitaires, partenaires du projet et citoyens



## Point statutaire : suivi des projets



### Construction d'une route reliant Contrecoeur Est et Ouest

- 150 camions de moins par jour sur les routes municipales, diminution de GES
- Usages :
  - Transport de scories (principalement)
  - Également : transport de poussières d'aciérage, boulettes de fer pré-réduit, billettes d'acier, divers marchandises
- Sera principalement opérationnelle d'ici la fin de l'automne 2019 (éclairage et signalisation à compléter)



Vue aérienne de la nouvelle route

## Point statutaire : suivi des projets



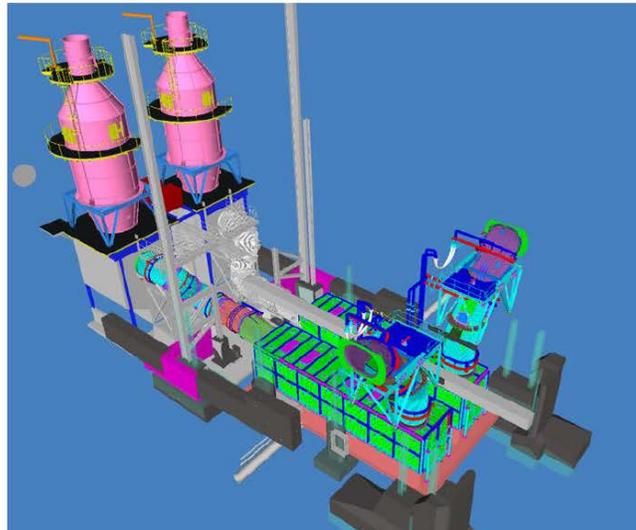
### Construction d'une route reliant Contrecoeur Est et Ouest

- Compensation de milieux humides



## Point statutaire : suivi des projets

### Système de gestion des poussières à Contrecoeur-Est



9

## Suivi des plaintes



- 3 plaintes enregistrées au cours du dernier trimestre



10

## Suivi des plaintes



Date	Secteur/quartier	Nature de la plainte	Suivi réalisé
22 août	Rue Laurent-Hubert	Question à savoir si la compagnie paie pour le nettoyage des maisons (a noté de la poussière rougeâtre sur son habitation).  Plainte par téléphone.	Suivi téléphonique le 23 août : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mention des nombreuses sources de poussière dans le secteur</li> <li>• Mention qu'à notre connaissance, aucune entreprise n'offre de compensation pour le nettoyage des habitations</li> <li>• Résumé des activités en cours par ArcelorMittal pour réduire son impact, incluant comité de liaison, invitation à suivre les travaux</li> </ul>

11

## Suivi des plaintes



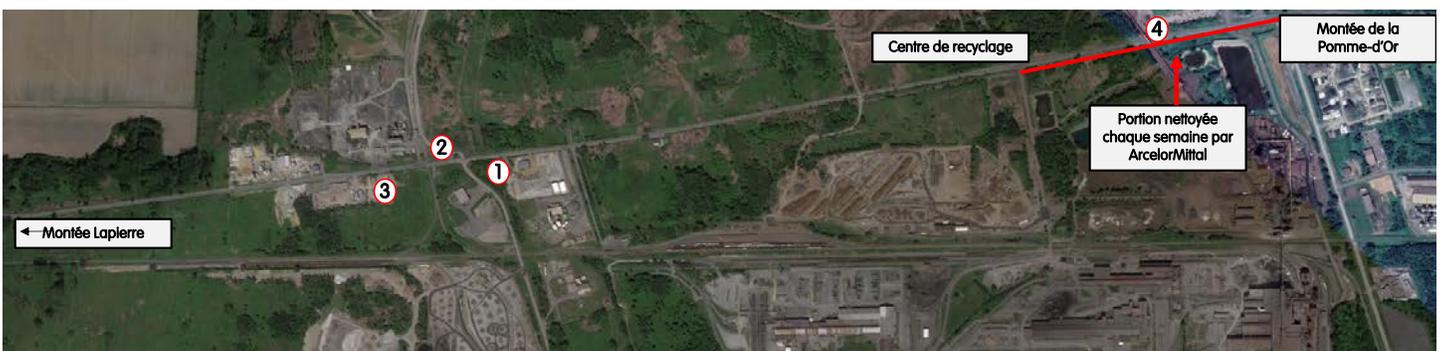
Date	Secteur/quartier	Nature de la plainte	Suivi réalisé
10 sept.	Chemin du Ruisseau	Bruits très forts en soirée le 9 septembre, au retour de vacances du plaignant après quelques jours d'absence, semblant venir du secteur du complexe de Contrecoeur-Est.  Le plaignant indique avoir même eu de la difficulté à dormir.	Questions aux différentes directions d'usine : aucune activité hors de l'ordinaire lors des périodes relevées par le citoyen.  Réponse envoyée par courriel le 12 septembre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de précisions sur la nature des bruits, afin d'investiguer davantage.</li> <li>• Mention que les bruits dans la Ville sont nombreux et qu'ArcelorMittal ne faisait pas de travaux hors de l'ordinaire durant cette période.</li> </ul> Aucune réponse du plaignant.  Relance courriel le 20 septembre : Aucune réponse du plaignant.

## Suivi des plaintes



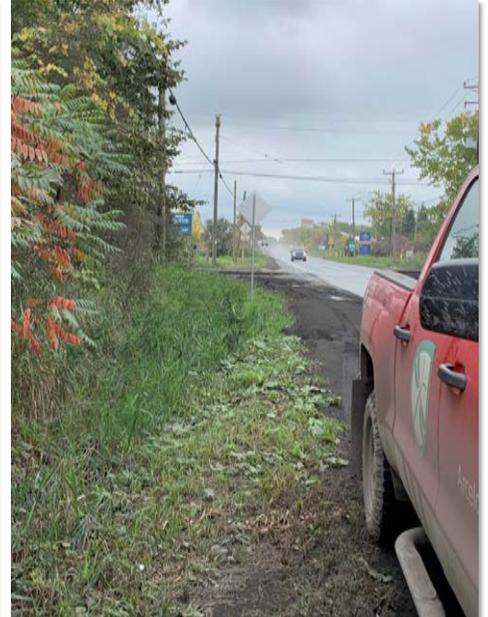
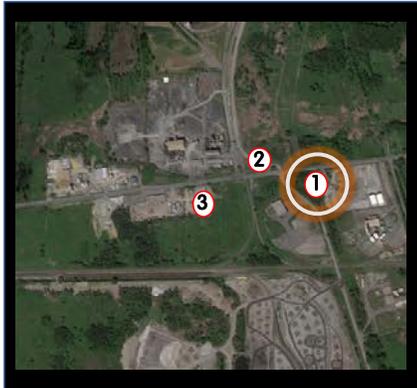
Date	Secteur/quartier	Nature de la plainte	Suivi réalisé
24 sept.	Route 132	<p>Cycliste qui a noté la présence de sable, de gravier et de poussière sur la bande cyclable entre la montée Lapierre et la montée de la Pomme-d'Or lors d'une randonnée le 22 septembre.</p> <p>Préoccupation quant aux camions qui traversent la route.</p> <p>(Plainte faite à la Ville de Contrecoeur qui a demandé de l'information à ArcelorMittal pour y répondre.)</p>	<p><b>Validation auprès du complexe de Contrecoeur-Est quant au passage du balai de rue près de nos usines :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passages du balai se poursuivent entre l'usine de réduction et le centre de traitement de ferraille (1 x par semaine, jeudi ou vendredi)</li> <li>- La semaine du 16 septembre, le balai n'a pu passer car le véhicule du sous-traitant a subi un bris. Reprise la semaine suivante.</li> </ul> <p><b>Visite et prise de photos sur la 132 le 25 sept. :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un peu de gravier dans le secteur près des usines et sous le tuyau orange (traverse de camions).</li> <li>- Accumulation majeure de sable et de boue près du 1999, route Marie-Victorin (possiblement à l'origine de la plainte).</li> <li>- Photos transmises à la Ville et demande à la Ville si les autres entreprises situées sur la 132 ont été contactées.</li> </ul>

## Zones problématiques



## Zones problématiques

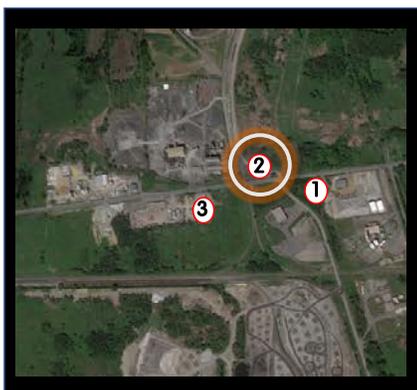
### 1. Devant le 1999 Marie-Victorin (route 132)



Photos prises le 25 septembre en avant-midi

## Zones problématiques

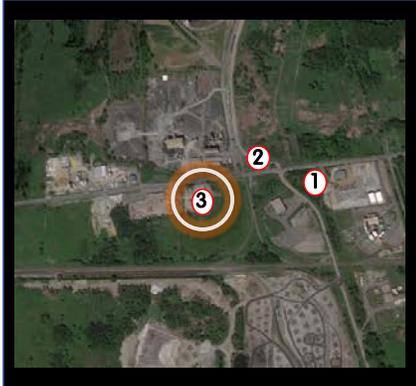
### 2. Près de la traversée de chemin de fer



Photos prises le 25 septembre en avant-midi

## Zones problématiques

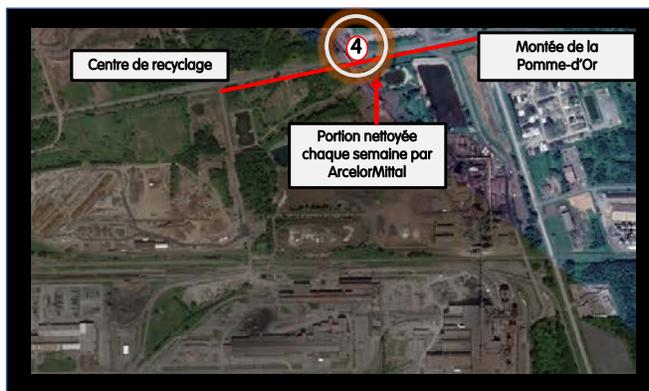
### 3. Devant le 1745 Marie-Victorin (route 132)



Photos prises le 25 septembre en avant-midi

## Zones problématiques

### 4. Entrée près du convoyeur de boules de fer / tuyau orange (ArcelorMittal)



Photos prises le 25 septembre en avant-midi

## Varia



- Acquisition de Legault Métal, entreprise de traitement de ferraille en Abitibi, en août dernier
  - Installations à Trécesson (près d'Amos), Val-d'Or, Rouyn-Noranda et La Sarre
  - Avantages :
    - Sécurise l'approvisionnement en ferraille
    - Reconfirme l'engagement d'ArcelorMittal envers le recyclage
  - 50 000 tonnes de ferraille traitées par année (déjà acheminées à Contrecoeur)
  - 100 emplois



## Varia



- Cohabitation résidentielle-industrielle à Contrecoeur

## Tour de table



- Vos impressions sur le contenu et le déroulement de la rencontre?

21

## Prochaine rencontre



- Objectif de tenir cette rencontre en décembre 2019
- Bilan des GES
  - Incluant une explication sur la bourse du carbone
- Bilan des investissements communautaires

22